

QUANTEL

Société Anonyme

2 bis avenue du Pacifique
91940 Les Ulis

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2014

QUANTEL

Société Anonyme

2 bis avenue du Pacifique
91940 Les Ulis

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2014

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société QUANTEL, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les notes suivantes de l'annexe aux comptes consolidés:

- La note « 6.2.2 Continuité d'exploitation » expose les éléments retenus par le Groupe justifiant le principe de continuité d'exploitation sur les douze prochains mois ;
- La note « 6.3.5.2 Passifs financiers » expose le reclassement en dettes courantes des dettes financières non courantes pour lesquelles les covenants ne sont pas respectés.
- La note « 6.5.2 Faits exceptionnels et litiges » indique le risque encouru par la société dans le cadre du contrôle fiscal en cours ainsi que l'avancement de la procédure.

II. Justification des appréciations

Les estimations comptables concourant à la préparation des Etats financiers au 31 décembre 2014 ont été réalisées dans un contexte toujours incertain qui rend difficile l'appréhension des perspectives d'activité. C'est dans ce contexte que, conformément à l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons examiné les modalités de l'inscription à l'actif des frais de développement, ainsi que celles retenues pour leur amortissement et pour la vérification de leur valeur recouvrable et nous nous sommes assurés que la note 6.2.9 fournit une information appropriée.

La note 6.2.11 de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives aux stocks. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivi par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies en annexes.

La note 6.5.2 de l'annexe précise l'avancée de la procédure de contrôle fiscal dont la société fait l'objet ainsi que le risque encouru. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées à ce jour, nous avons vérifié que cette note donne une information appropriée à cet égard sur les hypothèses retenues par la société.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

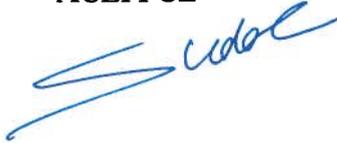
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 20 avril 2015

Les Commissaires aux Comptes

ACEFI CL



Philippe SUDOL

Deloitte & Associés



Frédéric NEIGE

COMPTES CONSOLIDES DE QUANTEL AU 31 DECEMBRE 2014

1. ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE CONSOLIDEE AUX 31 DECEMBRE 2014 ET 31 DECEMBRE 2013

GROUPE QUANTEL - ACTIF CONSOLIDE	Notes	31/12/14 NET	31/12/2013 NET
Actifs non courants			
Goodwill	6.3.1	2 910	2 016
Immobilisations incorporelles	6.3.1	9 387	8 492
immobilisations corporelles	6.3.1	1 540	1 764
Autres actifs financiers	6.3.1.3	1 390	1 481
Créances d'impôt	6.3.2.2	4 290	4 546
Impôts différés actifs	6.3.1.4	792	762
Total actifs non courants		20 309	19 061
Actifs courants			
Stocks	6.3.2.1	14 842	15 098
Clients	6.3.2.2	9 304	9 692
Autres débiteurs	6.3.2.2	2 031	2 032
Créances d'impôt	6.3.2.2	2 677	1 132
Impôts différés actifs	6.3.1.4	374	342
Autres actifs financiers		0	825
Charges constatées d'avance	6.3.2.2	756	763
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6.3.2.4	4 765	2 548
Total actifs courants		34 749	32 432
TOTAL ACTIF		55 058	51 493

GROUPE QUANTEL - PASSIF CONSOLIDE	Notes	31/12/2014	31/12/2013
CAPITAUX PROPRES	6.3.3		
Capital	6.3.3.1	8 096	6 398
Prime d'émission	5	16 870	14 524
Réserves consolidées	5	240	894
Ecart de conversion	6.3.3.2	(670)	(2 322)
Résultat groupe	2	(1 105)	(339)
Capitaux propres	5	23 431	19 155
Passifs non courants			
Indemnités départ à la retraite	6.3.4.2	1 056	723
Passifs financiers	6.3.4.1	4 732	9 306
Autres Passifs financiers	6.3.4.1	109	270
Total passifs non courants		5 897	10 299
Passifs courants			
Provisions	6.3.5.1	517	662
Fournisseurs		5 582	5 651
Passifs financiers	6.3.5.2	14 189	9 078
Dettes diverses	6.3.5.3	5 442	6 648
Total passifs courants		25 730	22 040
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		55 058	51 493

2. COMPTES DE RESULTAT CONSOLIDES AUX 31 DECEMBRE 2014 ET 31 DECEMBRE 2013 EN K€

GROUPE QUANTEL - COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE	Notes	31/12/2014	31/12/2013
Chiffres d'affaires	6.4.1	51 302	53 940
Autres produits des activités ordinaires		1 693	1 525
Achats consommés (*)		20 229	22 100
Charges de personnel(*)		16 789	16 142
Charges externes(*)		12 513	13 294
impôts et taxes(*)		1 108	880
Amortissements	6.3.1.1	2 777	2 687
Provisions	6.4.5	756	(93)
Autres produits/ autres charges	6.4.6	(863)	(984)
Résultat opérationnel courant		(314)	1 440
Autres produits et charges opérationnels	6.1	0	(236)
Résultat opérationnel		(314)	1 204
Produits financiers		55	29
Coût de l'endettement financier brut		(850)	(816)
Coût de l'endettement financier net		(795)	(787)
Autres produits et charges financiers	6.4.7	42	18
Résultat avant impôt		(1 067)	435
Impôt sur les bénéfices	6.4.8	38	215
Résultat Net avant résultat des activités abandonnées		(1 105)	221
Résultat net des activités abandonnées			(560)
Résultat net total		(1 105)	(339)
Résultat par action		(0,14)	(0,05)
Résultat net dilué par action	6.4.9	(0,13)	(0,05)

(*) Des reclassements de comptes américains ont été effectués en 2014 afin d'homogénéiser les comptabilités des différentes filiales du Groupe. La comparaison des rubriques modifiées entre 2014 et 2013 devra donc se faire avec les montants suivants :

	31/12/2014	2013 corrigé	31/12/2013
Achats consommés (1)	20 229	21 874	22 100
Charges de personnel (1)	16 789	16 853	16 142
Charges externes (1)	12 513	12 556	13 294
Impôts et taxes (1)	1 108	1 133	880
Total	50 639	52 416	52 416

Suite à l'abandon de l'activité dermatologie (cf 6.1 & 6.2.1), le compte de résultat et le tableau des flux de trésorerie des années 2013 et 2014 ont été retraités afin d'isoler les activités abandonnées sur des lignes séparées.

Le compte de résultat et le tableau de flux de trésorerie ont été modifiés à partir des données issues de la comptabilité analytique et du reporting de chaque société du Groupe Quantel.

3. ETAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2014 EN K€

	31/12/2014	31/12/2013
Résultat net consolidé	(1 105)	-339
Frais liés au capital	(303)	
Titres en Autocontrôle	33	(3)
Ecart de conversion	1 652	(546)
Impact différence de taux d'actualisation sur IDR	(315)	
Stocks options		
Autres éléments du résultat global pour la période, nets d'impôt	1 369	(549)
Résultat global de la période	264	(888)

Période	31/12/2014			31/12/2013		
	Avant impôts	Impôts	Après impôts	Avant impôts	Impôts	Après impôts
Frais liés au capital	(303)		(303)			
Titres en Autocontrôle	33		33	(3)		(3)
Ecart de conversion	1 652		1 652	(546)		(546)
Impact différence de taux d'actualisation sur IDR	(315)		(315)			
Stock Option						
Autres éléments du résultat global pour la période, nets d'impôt	1 066		1 066	(549)		(549)

4. TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES EN K€

	Notes	Variation 2014	Variation 2013
Variation de la trésorerie d'exploitation			
Résultat net avant résultat des activités abandonnées part du Groupe	2.	(1 105)	221
Intérêts minoritaires			
Ajustements :			
Amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	6.3.1.1.	2 777	2 687
<i>Dont impact de la capitalisation des frais de développement</i>	6.3.1.1.	2 111	2 048
Dépréciations d'actifs financiers		105	0
Provisions pour pensions et départs à la retraite, nettes	6.4.5.	111	38
Provisions et pertes de valeurs	6.4.5.	331	(531)
Variations de justes valeurs		27	2
Plus ou moins values sur cessions d'actifs		0	34
Coût de financement		533	775
Opérations sur titres en autocontrôle	4.	33	(3)
Autres produits et charges calculées *		(156)	(3)
Impôts	6.4.8.	38	215
Sous-total ajustements		3 799	3 213
Capacité d'autofinancement avant résultat des activités abandonnées		2 694	3 434
Résultat des activités abandonnées		0	(560)
Flux liés à l'activité abandonnée		0	259
Capacité d'autofinancement des activités abandonnées		0	(300)
Capacité d'autofinancement hors autres produits et charges exceptionnels		2 694	3 133
Autres produits et charges opérationnels		0	0
Capacité d'autofinancement		2 694	3 133
Variation nette des actifs et passifs courants (hors financement) :			
Variation du besoin en fonds de roulement hors derma		(1 880)	(288)
Intérêts reçus		55	29
Intérêts payés		(616)	(805)
Impôts (payés)/reçus		0	5
Variation du BFR de l'activité abandonnée		0	0
Variation nette de la trésorerie opérationnelle		253	2 073
Variation nette de la trésorerie d'investissement :			
Valeur de cession des immobilisations corporelles et incorporelles		0	184
Investissements corporels et incorporels	6.3.1.1.	(3 211)	(4 012)
<i>Dont impact de la capitalisation de frais de développement</i>	6.3.1.1.	(2 817)	(3 514)
Diminution (augmentation) des prêts accordés et autres actifs financiers non courants		812	516
Variation des dettes fournisseurs		(35)	
Variation nette de la trésorerie d'investissement		(2 434)	(3 311)
Variation nette de la trésorerie de financement :			
Émission / souscription d'emprunts	6.5.1.	1 095	512
Remboursement d'emprunts	6.5.1	(2 418)	(4 399)
Augmentations de capital		4 044	3 808
Valeur de cession/(acquisition) des actions d'autocontrôle		(33)	3
Autres flux de financement		(195)	(478)
Flux de financement liés à l'activité abandonnée		0	0
Variation nette de la trésorerie de financement		2 494	(554)
Effet net des variations des taux de conversion		8	25
Augmentation (diminution) de la trésorerie et équivalents de trésorerie		323	(1 767)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de période/d'exercice		(3 941)	(2 174)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période/de l'exercice	6.5.1	(3 618)	(3 941)
Variation de trésorerie		323	(1 766)

(*) Les écarts de change sur les positions bilantielles intra-groupes dont la contrepartie est en résultat de change sont positionnés, sur la ligne « autres produits et charges calculés » de la CAF. Cette dernière est donc présentée (pour les deux exercices présentés) nette des effets de change liés aux positions intra-groupe.

5. VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES EN K€

Variation des capitaux propres	Capital	Primes	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Autres	Ecarts de conversion	Total capitaux propres
Situation au 31/12/2012	3 704	13 400	4 485	(3 495)	(86)	(1 776)	16 233
- Passage du résultat en réserves			(3 495)	3 495			0
- Augmentation de capital	2 694	1 124					3 818
- Participation QM					(10)		(10)
- Résultat consolidé				(339)			(339)
- Titres en autocontrôle			(3)		3		0
- Variation écarts de conversion						(546)	(546)
Situation au 31/12/2013	6 398	14 524	987	(339)	(93)	(2 322)	19 155
- Passage du résultat en réserves			(339)	339			0
- Augmentation de capital	1 698	2 346					4 044
- Résultat consolidé				(1 105)			(1 105)
- Impact différence de taux d'actualisation sur IDR					(315)		(315)
- Titres en autocontrôle			33		(33)		0
- Variation écarts de conversion						1 652	1 652
Situation au 31/12/2014	8 096	16 870	681	(1 105)	(440)	(670)	23 431

6. ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

6.1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

- **Augmentation de capital**

Une augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires, d'un montant global brut, prime d'émission comprise, de 4 346 746,88 euros après usage de la clause d'extension, a été lancée en novembre 2014 et clôturée le 8 décembre 2014. Les 1 697 948 actions nouvelles offertes dans le cadre de cette opération après usage de la clause d'extension, au prix unitaire de 2,56 euros, ont toutes été souscrites en numéraire, dont une partie à hauteur de 725 290,53 € par compensation de créances obligataires OCEANES. Cette augmentation de capital a fait l'objet d'une note d'opération ayant reçu le visa de l'AMF n° 14-603 du 18 novembre 2014.

Au terme de cette opération, le nombre d'actions, de 1 euro de valeur nominale, composant le capital social a été porté de 6 398 067 à 8 096 015.

6.2. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers annuels consolidés de Quantel pour l'exercice clos le 31 décembre 2014 comprennent Quantel et ses filiales (l'ensemble constituant le « Groupe »).

Quantel est une société fabriquant des lasers destinés aux applications scientifiques, industrielles et médicales.

Les comptes consolidés de l'exercice 2014 du groupe Quantel ont été établis conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne. Ce référentiel inclut les normes comptables internationales (IAS/IFRS), les interprétations du comité d'interprétation des normes comptables

internationales ou *Standing Interpretations Committee* (SIC) et du comité d'interprétation des normes d'information financière internationales ou *International Financial Reporting Interpretations Committee* (IFRIC) telles que publiées par l'*International Accounting Standards Board* (IASB) au 31 décembre 2014 et applicables à cette date.

Le Groupe n'a pas appliqué par anticipation les normes, les amendements de normes ou interprétations dont l'utilisation n'est pas obligatoire au 31 décembre 2014.

Les principes comptables retenus sont identiques avec ceux utilisés pour l'élaboration des comptes consolidés annuels au 31 décembre 2013 présentés dans l'annexe aux comptes consolidés incluse dans le document de référence 2013, à l'exception des normes et interprétations adoptées par l'Union européenne, applicables à partir du 1er janvier 2014 présentées ci-dessous. Normes et interprétations nouvelles applicables à compter du 1er janvier 2014

Les normes et interprétations applicables, de façon obligatoire, à compter du 1er janvier 2014 sont sans impact significatif sur les comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2014. Elles concernent principalement :

IFRS 10 « États financiers consolidés » ;

IFRS 11 « Partenariats » ;

IFRS 12 « Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités » ;

Amendements à IFRS 10, 11 et 12 « Dispositions transitoires » ;

IAS 28 amendée « Participations dans des entreprises associées et des coentreprises ».

Autres normes et interprétations :

IAS 32 amendée « Compensation d'actifs et de passifs financiers » ;

Modifications d'IAS 36 « Informations à fournir sur la valeur recouvrable des actifs non financiers ».

La préparation de comptes consolidés conformes aux principes IFRS nécessite la prise en compte par la Direction d'hypothèses et d'estimations qui affectent les montants d'actifs et de passifs figurant au bilan, les actifs et les passifs éventuels mentionnés dans l'annexe, ainsi que les charges et les produits du compte de résultat.

Ces estimations et hypothèses sont effectuées sur la base d'une expérience passée et de divers autres facteurs. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passif, qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources.

Ces estimations sont établies selon l'hypothèse de continuité d'exploitation et en fonction des informations disponibles lors de leur établissement.

Enfin, ces estimations et hypothèses sont réexaminées de façon continue. Les principales sources d'incertitude relatives à ces estimations à la date de clôture concernent principalement les modalités de reconnaissance des actifs (principalement les frais de développement dont les montants sont indiqués en note 6.3.1.1.), ainsi qu'au passif, les provisions pour risques et charges courantes (dont les montants sont indiqués en note 6.3.5.1.).

L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement s'il n'affecte que cette période ou au cours de la période du changement et des périodes ultérieures si celles-ci sont également affectées par le changement.

6.2.1. ACTIVITE ABANDONNEE - IFRS 5

L'activité dermatologie a été considérée comme abandonnée car suite à la vente des actifs relatifs à cette activité, Quantel SA a poursuivi la fabrication des appareils de dermatologie aux Ulis, mais en tant que en sous-traitant pour son client unique ALMA LASER. Quantel SA n'a plus de contrôle sur les

activités commerciales. De plus afin de faciliter le transfert de fabrication, quantel s'est engagé à partager les décisions concernant les achats et la fabrication (toute modification de nomenclature, fournisseur, process, personnel d'encadrement doit être signalée).

Comme l'impose la norme IFRS 5, une présentation distincte des éléments relatifs à cette activité abandonnée est faite au compte de résultat et tableau de flux de trésorerie.

Le compte de résultat et le tableau des flux de trésorerie ont été retraités rétrospectivement afin d'isoler les activités abandonnées sur des lignes séparées.

Ainsi le compte de résultat présente le résultat lié aux activités abandonnées sur une ligne spécifique, tandis que le tableau des flux de trésorerie présente, par nature de flux, le détail entre les activités abandonnées et les activités poursuivies.

Le compte de résultat et le tableau de flux de trésorerie ont été modifiés à partir des données issues de la comptabilité analytique et du reporting de chaque société du Groupe Quantel.

6.2.2. CONTINUITÉ D'EXPLOITATION :

En janvier 2015, les Océanes ont été remboursées en totalité à hauteur de 4,2M€, grâce à l'augmentation de capital réalisée en décembre 2014 et à l'encaissement du compte séquestre et du stock liés à l'activité de Dermatologie cédée. Cette opération majeure étant terminée, les remboursements d'emprunts de l'exercice 2015 ne représentent plus que 1,4M€ pour l'année et les emprunts dont l'exigibilité pourraient être exigée pour des raisons de covenants non respectés, ne représente plus que 103k€ au-delà des remboursements de l'exercice.

Compte tenu des commandes déjà enregistrées et des négociations de commandes en cours, la Direction considère que la continuité d'exploitation n'est pas remise en cause pour les 12 mois à venir.

Cette position est étayée par les prévisions d'exploitation et le plan de prévisionnel de trésorerie établis mensuellement pour l'exercice 2015. C'est dans ce contexte que les comptes du Groupe ont été arrêtés selon le principe de la continuité d'exploitation. Ils ont été arrêtés le 9 mars 2015 par le Directoire.

6.2.3. PERIMETRE ET METHODE DE CONSOLIDATION

Entreprises consolidées :

<i>Sociétés</i>	<i>Mode de consolidation</i>	<i>Date de clôture</i>	<i>Pourcentage détenu</i>
Quantel Médical 10 avenue du bois Joli 63808 Cournon sur Auvergne	Intégration globale	31/12	100%
Quantel USA 601 Haggerty Lane Bozeman MT 59715	Intégration globale à compter du 01/07/98	31/12	100%
DPLT 601 Haggerty Lane Bozeman MT 59715	Intégration globale à compter du 01/07/98	31/12	100%
Quantel Derma GmbH Am Wolfsmantel 46 91058 Erlangen	Intégration globale à compter du 01/10/07	31/12	100%
Atlas Lasers Avenue de l'Atlantique 91941 les Ulis cedex	Intégration globale à compter du 01/01/05	31/12	100%
Quantel GmbH WORRINGER STR. 30 50668 Kolhn	Intégration globale à compter du 05/08/05	31/12	100%
Sofilas 2Bis, Avenue du Pacifique 91941 Les Ulis cedex	Intégration globale à compter du 25/12/07	31/12	100%

Toutes les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle exclusif ont été consolidées par intégration globale à l'exception de la société Quantel Medical do Brazil sans activité au cours de l'exercice 2014.

Toutes les sociétés du Groupe ont un exercice qui coïncide avec l'année civile et donc avec la date d'établissement des comptes consolidés.

Les comptes consolidés sont établis en euros.

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition.

Ainsi, lors de la première consolidation d'une entreprise contrôlée exclusivement, les actifs, passifs et passifs éventuels de l'entreprise acquise sont évalués à leur juste valeur conformément aux prescriptions des normes IFRS. Les écarts d'évaluation dégagés à cette occasion sont comptabilisés dans les actifs et passifs concernés, y compris pour la part des minoritaires et non seulement pour la quote-part des titres acquis. L'écart résiduel représentatif de la différence entre le coût d'acquisition et la quote-part de l'acquéreur dans les actifs nets évalués à leur juste valeur, est comptabilisé en Goodwill (voir également paragraphe « Dépréciation d'actifs »).

La publication des états financiers a été autorisée par le Conseil de surveillance du 11 mars 2015.

6.2.4. PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Bilan :

Les actifs et passifs liés au cycle d'exploitation et ceux ayant une maturité de moins de douze mois à la date de l'arrêté sont classés en courant. Les autres actifs et passifs sont classés en non courant.

Compte de résultat :

Compte tenu de la pratique et de la nature de l'activité, le Groupe a opté pour la présentation du compte de résultat suivant la méthode des charges par nature.

Tableau de flux de trésorerie :

Le Groupe établit le tableau de flux de trésorerie selon la méthode indirecte et les dispositions définies par la norme IAS7. La méthode indirecte consiste à déterminer les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles suivant lesquelles le résultat est ajusté des transactions sans effets de trésorerie et des éléments liés aux activités d'investissement et de financement.

6.2.5. CONVERSION DES COMPTES EXPRIMES EN MONNAIES ETRANGERES

Les comptes des filiales étrangères du Groupe sont tenus dans leur monnaie fonctionnelle.

Les actifs et les passifs des sociétés dont la monnaie fonctionnelle n'est pas l'euro sont convertis en euros au cours de clôture. Le compte de résultat est converti au cours moyen de la période.

Le tableau de flux de trésorerie est converti au taux moyen à l'exception de la trésorerie qui est convertie au taux de clôture.

Les différences de conversion entre les actifs et les passifs au cours de clôture et le compte de résultat au taux moyen sont enregistrées distinctement au poste « Ecart de conversion » dans les capitaux propres.

6.2.6. CONVERSION DES TRANSACTIONS LIBELLEES EN MONNAIES ETRANGERES

La comptabilisation et l'évaluation des opérations en monnaies étrangères sont définies par la norme IAS 21 « effets des variations des taux de change des monnaies étrangères ».

Les transactions libellées en monnaies étrangères sont converties au taux de change en vigueur au moment de la transaction. En fin d'exercice, les actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis au taux de change de clôture. Les écarts de conversion en résultant sont comptabilisés dans les pertes et profits de change dans le résultat opérationnel, hormis ceux relevant d'une nature financière et ceux relatifs à des flux sous jacents enregistrés directement en capitaux propres.

6.2.7. COUVERTURE DE TAUX

Les instruments dérivés de taux sont évalués à la juste valeur au bilan. Les variations de juste valeur sont traitées selon les modalités suivantes :

- La part inefficace de l'instrument dérivé est comptabilisée en résultat, en coût de la dette.
- La part efficace de l'instrument dérivé est comptabilisée en :
 - fonds propres dans le cas d'un dérivé comptabilisé en flux de couverture (cas d'un swap permettant de fixer une dette à taux variable),
 - résultat (coût de la dette) dans le cas d'un dérivé comptabilisé en juste valeur de la couverture (cas d'un swap permettant de rendre variable une dette à taux fixe). Cette comptabilisation est compensée par les variations de juste valeur de la dette couverte.

6.2.8. GOODWILL

Les goodwills représentent la différence entre le coût d'acquisition des titres des sociétés consolidées et la part acquise dans la juste valeur des actifs nets identifiables acquis.

Les goodwills négatifs sont constatés en résultat l'année de l'acquisition.

Pour les acquisitions antérieures au 1^{er} janvier 2004, date de transition aux IFRS, les actifs et passifs provenant de ces regroupements d'entreprises sont considérés comme des actifs et passifs de la consolidante et non comme des actifs et passifs des sociétés acquises. Ces actifs et passifs sont par ailleurs fixés en valeur euro à la date de regroupement d'entreprise.

Les goodwills sont évalués à leur coût, diminué du cumul des pertes de valeurs. Ils sont affectés aux unités génératrices de trésorerie susceptibles de bénéficier des synergies du regroupement d'entreprises. Ils ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test de dépréciation annuel ou plus fréquemment si des événements ou des changements de circonstances indiquent que le goodwill peut s'être déprécié.

Conformément à la norme IAS 36, la méthode de test de perte de valeur des actifs retenue par le Groupe consiste à :

- élaborer des flux de trésorerie après impôt normatif sur la base du plan stratégique de l'UGT considérée ;
- déterminer une valeur d'utilité par une méthode comparable à toute valorisation d'entreprise en actualisant les flux de trésorerie au coût moyen pondéré du capital (Weighted Averaged Cost of Capital –WACC-) du secteur ;
- comparer cette valeur d'utilité à la valeur comptable des actifs pour déterminer s'il y a lieu de constater une perte de valeur ou non.

La valeur d'utilité est déterminée à partir de projections actualisées de flux de trésorerie futurs d'exploitation sur une durée de 5 ans et d'une valeur terminale. Le taux d'actualisation retenu pour ces calculs est le coût moyen pondéré après impôts du capital pour chacune des unités génératrices de trésorerie.

En termes de variation du chiffre d'affaires et des valeurs terminales, les hypothèses retenues sont raisonnables et conformes aux données de marché disponibles pour chacune des activités opérationnelles.

Les pertes de valeur de *goodwill* constatées sont irréversibles.

Les modalités des tests de dépréciation sont décrites en note 6.5.3.

6.2.9. AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Conformément à la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles » seuls les éléments pour lesquels il est probable que les avantages économiques futurs bénéficieront au Groupe et dont le coût peut être déterminé de façon fiable, sont comptabilisés en immobilisations incorporelles.

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Lorsque leur durée d'utilité est définie, les immobilisations incorporelles sont amorties sur leur durée d'utilisation attendue par le Groupe. Cette durée est déterminée au cas par cas en fonction de la nature et des caractéristiques des éléments inclus dans cette rubrique.

Lorsque leur durée d'utilité est indéfinie, les immobilisations incorporelles ne sont pas amorties mais sont soumises à des tests annuels systématiques de perte de valeur.

Les immobilisations incorporelles du Groupe comprennent principalement :

- Les frais de développement : selon la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », les frais de développement sont immobilisés dès que sont démontrés :
 - l'intention et la capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme ;
 - la probabilité que les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de développement bénéficieront à l'entreprise ;
 - et que le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable.
- Les frais de recherche et les frais de développement ne répondant pas aux critères ci-dessus sont enregistrés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus. Les frais de développement capitalisés qui remplissent les critères prescrits par le nouveau référentiel comptable sont inscrits à l'actif du bilan. Ils sont amortis selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité estimée.

Les logiciels acquis sont amortis linéairement sur trois ans.

6.2.10. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût historique amorti.

Le Groupe Quantel n'ayant pas vocation récurrente à céder ses actifs, la valeur résiduelle d'une immobilisation au terme de sa période d'amortissement est nulle (les immobilisations sont donc amorties sur la totalité de leur valeur).

Conformément à l'option offerte par la norme IFRS 1, le Groupe n'a pas opté pour la réévaluation de ses immobilisations corporelles (conservation du coût historique pour l'ensemble des catégories d'immobilisations, diminué des amortissements et des dépréciations de valeur éventuelle).

Les durées et les méthodes les plus couramment retenues sont les suivantes :

Nature	Durée	Méthode
Constructions	10 à 30 ans	Linéaire
Agencements constructions	10 ans	Linéaire
Matériel industriel	3 à 10 ans	Linéaire
Agencements matériel industriel	5 ans	Linéaire
Installations générales	10 ans	Linéaire
Matériel de transport	5 ans	Linéaire
Matériel informatique	3 à 5 ans	Linéaire
Matériel de bureau	4 à 7 ans	Linéaire
Mobilier de bureau	10 ans	Linéaire

Location financement :

Les biens acquis en location financement sont immobilisés lorsque les contrats de location ont pour effet de transférer au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ces biens. Les critères d'appréciation de ces contrats sont fondés notamment sur :

- le rapport entre la durée de location des actifs et leur durée de vie,
- le total des paiements futurs rapporté à la juste valeur de l'actif financé,
- l'existence d'un transfert de propriété à l'issue du contrat de location,
- l'existence d'une option d'achat favorable,
- la nature spécifique de l'actif loué.

Les actifs détenus en vertu de contrats de location financement sont amortis sur leur durée d'utilisation ou, lorsqu'elle est plus courte, sur la durée du contrat de location correspondant.

Location simple :

Les contrats de location ne possédant pas les caractéristiques d'un contrat de location financement, sont enregistrés comme des contrats de location opérationnelle, et seuls les loyers sont enregistrés en résultat.

Coûts d'emprunt :

Les coûts d'emprunt sont comptabilisés en charges financières de l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

Dépréciation d'actifs :

Les Goodwills et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéfinie font l'objet d'un test de perte de valeur, conformément aux dispositions de la norme IAS 36 « Dépréciation des actifs », au moins une fois par an ou plus fréquemment s'il existe des indices de perte de valeur.

Les autres actifs immobilisés sont également soumis à un test de perte de valeur chaque fois que les événements, ou changements de circonstances indiquent que ces valeurs comptables pourraient ne pas être recouvrables.

Le test de perte de valeur consiste à comparer la valeur nette comptable de l'actif à sa valeur recouvrable, qui est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de cession et sa valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est obtenue en additionnant les valeurs actualisées des flux de trésorerie attendus de l'utilisation de l'actif (ou groupe d'actifs) et de sa sortie in fine.

La juste valeur diminuée des coûts de cession correspond au montant qui pourrait être obtenu de la vente de l'actif (ou groupe d'actifs), dans des conditions de concurrence normale, diminué des coûts directement liés à la cession.

Lorsque les tests effectués mettent en évidence une perte de valeur, celle-ci est comptabilisée afin que la valeur nette comptable de ces actifs n'excède pas leur valeur recouvrable.

Les immobilisations corporelles font l'objet d'un test de perte de valeur dès l'apparition d'un indice de perte de valeur.

Lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable de l'actif (ou groupe d'actifs), une perte de valeur est enregistrée en résultat pour le différentiel et est imputée en priorité sur les Goodwills.

Les pertes de valeur comptabilisées relatives à des Goodwills sont irréversibles.

6.2.11. STOCKS ET EN-COURS

Les stocks sont évalués à leur coût de revient ou à la valeur nette probable de réalisation si celle-ci est inférieure. Le coût de revient correspond au coût d'acquisition ou au coût de production.

La valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts attendus pour l'achèvement et la réalisation de la vente.

6.2.12. TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

La trésorerie comprend les liquidités en comptes courants bancaires.

Les équivalents de trésorerie comprennent les SICAV et dépôts à terme, qui sont mobilisables ou cessibles à très court terme (d'une durée inférieure à 3 mois) et ne présentent pas de risque significatif de pertes de valeur en cas d'évolution des taux d'intérêt.

6.2.13. INSTRUMENTS FINANCIERS

L'évaluation et la comptabilisation des actifs et passifs financiers sont définies par la norme IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation » et par la norme IAS 32 « Instruments financiers : information à fournir et présentation ».

Les actifs financiers comprennent les actifs disponibles à la vente, les actifs détenus jusqu'à leur échéance, les actifs de transaction, les dépôts de garantie versés afférents aux instruments dérivés, les instruments dérivés actifs, les créances et les disponibilités et quasi-disponibilités.

Les passifs financiers comprennent les emprunts, les autres financements et découverts bancaires, les instruments dérivés passifs, les dépôts de garantie reçus afférents aux instruments dérivés et les dettes.

Les emprunts et les autres passifs financiers sont évalués au coût amorti calculé à l'aide du taux d'intérêt effectif (TIE). A titre d'exemple les commissions de crédit sont déduites du montant initial de la dette, puis réintégrées période après période selon le calcul du TIE, la contrepartie de ces réintégrations étant comptabilisée en résultat.

Les titres de participations non consolidés sont comptabilisés à leur juste valeur conformément à la norme IAS 39.

Les OCEANES sont considérées comme des instruments financiers composés. Les OCEANES ont été comptabilisées comme des composantes des capitaux propres. Les composantes dettes ont été comptabilisées en emprunt obligataire pour les valeurs actuelles des flux futurs de la dette, au taux d'intérêt effectif.

Créances : Les créances sont valorisées en valeur nominale. Elles sont dépréciées sur la base d'une analyse au cas par cas par voie de provision lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à la valeur

comptable. Ce risque est apprécié en tenant compte des assurances crédit éventuellement souscrites.

6.2.14. RACHAT D'INSTRUMENTS DE CAPITAUX PROPRES

Si le Groupe rachète ses propres instruments de capitaux propres, le montant de la contrepartie payée, y compris les coûts directement attribuables, est comptabilisé en variation des capitaux propres. Les actions rachetées sont classées en tant qu'actions propres et déduites des capitaux propres.

6.2.15. PAIEMENTS FONDES SUR ACTIONS AU PROFIT DU PERSONNEL

Le Groupe a choisi d'appliquer la norme IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions » à l'ensemble de ses plans d'options sur actions à compter de celui mis en place le 7 novembre 2002, conformément aux prescriptions de la norme.

La valeur des options d'achat et de souscription d'actions est notamment fonction du prix d'exercice, de la probabilité de réalisation des conditions d'exercice de l'option, de la durée de vie de l'option, du prix actuel des actions sous-jacentes, de la volatilité attendue du prix de l'action, des dividendes attendus et du taux d'intérêt sans risque sur la durée de vie de l'option. Cette valeur est enregistrée en charges de personnel linéairement entre la date d'octroi et la date d'exercice avec une contrepartie directe en capitaux propres pour les plans dénoués en actions et en dette vis-à-vis du personnel pour les plans dénoués en trésorerie.

Les paramètres retenus sont les suivants :

- la volatilité tient compte de la volatilité observée sur le marché de l'action et de l'OBSAR Quantel,
- la durée moyenne de détention est déterminée sur la durée du plan concerné,
- le taux d'intérêt sans risque retenu est le taux zéro coupon des obligations d'Etat de maturité correspondant à la maturité des options à la date d'attribution,
- aucun dividende n'est anticipé sur la base de l'historique des distributions du Groupe.

6.2.16. AVANTAGES DU PERSONNEL

Régimes à prestations définies et autres avantages à long terme :

Les provisions pour indemnités de fin de carrière sont inscrites au passif non courant du bilan consolidé, pour la partie non exigible. Elles sont évaluées conformément à la norme IAS 19. Le Groupe a choisi de ne pas appliquer la méthode dite du « corridor », option prévue par la norme IAS 19.

Les engagements de fin de carrière correspondent aux indemnités de départ perçues par les salariés français du Groupe Quantel, en fonction de leur rémunération et de leur ancienneté.

Les engagements liés à cette catégorie d'avantages au personnel font l'objet d'une évaluation actuarielle à la clôture de chaque exercice. Les provisions sont comptabilisées en passif non courant. Les éléments suivants sont comptabilisés au compte de résultat en charges ou en produits : le coût des services de l'exercice, le coût financier, le rendement attendu des actifs du régime et des droits à remboursement, les profits et pertes actuarielles, le coût des services passés (en cas de modification de régime) reconnus dans l'exercice, et l'effet de toute réduction ou liquidation de régime.

Ces droits sont calculés en prenant en compte l'âge et l'ancienneté du personnel, le taux de rotation moyen, les probabilités de mortalité et de maintien dans le Groupe jusqu'à l'âge de départ à la retraite, ainsi qu'un coefficient d'évolution des rémunérations et un taux d'actualisation.

Le taux retenu pour l'actualisation est de 1.49% en 2014 contre 3% en 2013.

6.2.17. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Des provisions pour risques et charges sont constituées, conformément à la norme IAS 37, lorsque le Groupe a une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain qu'il devra faire face à une sortie de ressources au profit de ce tiers sans contrepartie. Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêté des comptes.

Dans le cas des restructurations, une obligation est constituée dès lors que la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé ou d'un début d'exécution.

Si l'effet de la valeur temps est significatif, les provisions sont actualisées.

6.2.18. GARANTIE

Les produits vendus par le Groupe bénéficient d'une garantie couvrant les frais de réparation éventuels pendant des durées variant de un à trois ans. Une provision est établie, au moment de la vente des produits concernés, pour couvrir le coût estimé de cette garantie.

6.2.19. PRODUITS DE L'ACTIVITE ORDINAIRE

Les revenus sont constitués par les ventes de biens et services produits dans le cadre des activités principales du Groupe. Un produit est comptabilisé en chiffre d'affaires lorsque l'entreprise a transféré à l'acheteur les risques et les avantages importants inhérents à la propriété des biens. Pour les transactions ne comprenant que des services, le chiffre d'affaires n'est comptabilisé que lorsque les services sont rendus. Pour le chiffre d'affaires et les résultats relatifs aux contrats, le Groupe applique la méthode du pourcentage d'avancement. Toute perte à terminaison probable est immédiatement comptabilisée.

L'application des normes IFRS n'a entraîné aucun retraitement.

6.2.20. SUBVENTIONS

Les subventions d'investissement reçues par le Groupe sont comptabilisées en « Produits Constatés d'Avance » et reprises dans le compte de résultat au même rythme que les amortissements relatifs aux immobilisations qu'elles ont contribuées à financer.

6.2.21. IMPOTS DIFFERES

Les corrections ou traitements comptables opérés en consolidation peuvent entraîner la modification des résultats des sociétés consolidées. Les différences temporelles apparaissant au bilan entre les valeurs consolidées et les valeurs fiscales des actifs et passifs correspondants donnent lieu au calcul d'impôts différés.

Conformément à la norme IAS 12 le Groupe présente les impôts différés dans le bilan consolidé séparément des autres actifs et passifs. Des actifs d'impôts différés sont inscrits au bilan dans la mesure où il est plus probable qu'improbable qu'ils soient récupérés au cours des années ultérieures. Les actifs et passifs d'impôt différé ne sont pas actualisés.

Pour apprécier la capacité du Groupe à récupérer ces actifs, il est notamment tenu compte des éléments suivants :

- Prévision de résultats fiscaux futurs ;
- Historique des résultats fiscaux des années précédentes.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués selon la méthode du report variable, c'est-à-dire en utilisant le taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt (et réglementation fiscale) qui ont été adoptés ou quasi-adoptés à la date de la clôture, en tenant compte des majorations ou minorations de taux dans le futur.

L'évaluation des actifs et passifs d'impôt différé reflète les conséquences fiscales qui résulteraient de la façon dont l'entreprise s'attend, à la date de clôture, à recouvrer ou régler la valeur comptable de ses actifs et passifs.

6.2.22. INFORMATION SECTORIELLE

L'information sectorielle est basée sur l'organisation interne du Groupe, ainsi que sur la source et la nature principale des risques et de la rentabilité du Groupe. Elle est constituée des 2 principales divisions du groupe :

- ISLD : Industrial & scientific Laser Division,
- Medical : Ophtalmologie.

L'information sectorielle est présentée au paragraphe 6.4.2 du présent rapport financier.

6.2.23. RESULTAT PAR ACTION

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

Le nombre moyen d'actions en circulation est calculé sur la base des différentes évolutions du capital social, corrigées, le cas échéant, des détentions par le Groupe de ses propres actions.

Pour le calcul du résultat dilué par action, le bénéfice net attribuable aux actions ordinaires et le nombre moyen pondéré d'actions en circulation sont ajustés des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives.

6.2.24. NORMES ET INTERPRETATIONS PUBLIEES MAIS NON APPLICABLES

Le Groupe n'a anticipé aucune des nouvelles normes et interprétation évoquées ci-après dont l'application n'est pas obligatoire au 1er janvier 2014.

IFRS 15 « Produits des activités ordinaires obtenus de contrats conclus avec des clients » ;

IFRS 9 « Instruments financiers » ;

Amendements à IFRS 10 et IAS 28 « Vente ou apports d'actifs entre un investisseur et une entreprise associée ou une coentreprise » ;

Amendements à IFRS 11 « Comptabilisation des acquisitions d'intérêts dans des activités conjointes » ;

Amendements à IAS 19 « Régimes à prestations définies, cotisations des membres du personnel » ;

Amendements à IAS 16 et IAS 38 « Éclaircissements sur les modes d'amortissement acceptables » ;

Amendements à IAS 1 « Amélioration des informations à fournir en annexe » ;

Améliorations annuelles, cycle 2010-2012, 2011-2013 et 2012-2014 ;

IFRIC 21 « Droits ou taxes ».

Le Groupe réalise actuellement une analyse des impacts et des conséquences pratiques de l'application de ces normes.

6.3. INFORMATIONS RELATIVES AUX POSTES DE BILAN

6.3.1. ACTIFS NON COURANTS

6.3.1.1. TABLEAU DES GOODWILLS, IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES (VALEURS BRUTES ET AMORTISSEMENTS /PERTE DE VALEUR) EN K€ :

IMMOBILISATIONS	Valeur brute 31/12/2013	Ecart de conversion	Acquisition de l'exercice	Reclassement Transfert	Sorties de l'exercice	Valeur brute 31/12/2014
Goodwill (*)	2 016	894	0	0	0	2 910
Total des écarts d'acquisition	2 016	894	0	0	0	2 910
Frais de R & D	31 487	869	2 817			35 173
Autres immobilisations incorporelles	1 427		102		2	1 527
Total des immobilisations incorporelles	32 914	869	2 919	0	2	36 699
Terrains	0					0
Constructions	184			(183)		1
Inst. Agenc. Am. Constructions	855	21		(26)		850
Matériel industriel	6 068	172	168	(155)		6 253
Inst. générales, Agenc. Am.	575					575
Matériel de transport	41					41
Mobilier et mobilier de bureau	1 838	109	124	375		2 446
Immobilisations en cours	11			(11)		(0)
Total des immobilisations corporelles	9 572	302	292	0	0	10 166
TOTAL GENERAL	46 933	2 065	3 211	0	2	49 776

(*1) Le goodwill correspond :

- au goodwill de Quantel USA. Il figure déjà dans les comptes de la société américaine;
- au goodwill de la société C2J Electronique acquise en novembre 2004.

AMORTISSEMENTS OU PERTE DE VALEUR	31/12/2013	Ecart de conversion	Dotations de l'exercice	Reclassement Transfert	Reprises de l'exercice	31/12/2014
Goodwill (*1)	0					0
Total des écarts d'acquisition	0	0	0	0	0	0
Frais de R & D	23 496	654	2 111			26 261
Autres immobilisations incorporelles	927		127		3	1 051
Total des immobilisations incorporelles	24 423	654	2 238	0	3	27 312
Constructions	148			(148)		0
Inst. Agenc. Am. Constructions	406	18	83	(23)		484
Matériel industriel	5 568	160	268	53		6 049
Inst. générales, Agenc. Am.	91					91
Matériel de transport	35					35
Mobilier et mobilier de bureau	1 562	102	187	118		1 969
Total des immobilisations corporelles	7 809	280	539	0	0	8 628
TOTAL GENERAL	32 232	934	2 777	0	3	35 940

L'impact de la variation du dollar se retrouve au niveau des écarts de conversion en K€.

Goodwill net au 31/12/13	2 016
Ecart de conversion	894
Goodwill net au 31/12/2014	2 910

Détail du goodwill net au 31/12/2014	
Goodwill Quantel USA	2 509
Goodwill C2J	401
Total	2 910

6.3.1.2. IMMOBILISATIONS NETTES PAR PAYS EN K€

Immobilisations nettes par pays	Europe	Etats-Unis	Total 31/12/2014
Immobilisations incorporelles	7 967	4 331	12 298
Immobilisations corporelles	1 357	181	1 538
Total	9 324	4 512	13 836

6.3.1.3. AUTRES ACTIFS FINANCIERS EN K€

AUTRES ACTIFS FINANCIERS	Valeur brute	Ecart de conversion	Acquisition de l'exercice	Reclassement Transfert	Sorties de l'exercice	Valeur brute
Valeur brute	31/12/2013					31/12/2014
Titres non consolidés	964					964
Dépôts et cautionnements**	1 467		26		13	1 480
Total des autres actifs financiers	2 431	0	26	0	13	2 444

AUTRES ACTIFS FINANCIERS	31/12/2013	Ecart de conversion	Dotations de l'exercice	Reclassement Transfert	Reprises de l'exercice	31/12/2014
Dépréciations						
Titres non consolidés	948					948
Dépôts et cautionnements	0		105			105
Total des autres actifs financiers	948	0	105	0	0	1 053

Autres actifs financiers net	31/12/2014	31/12/2013
Titres non consolidés	16	16
Autres immobilisations financières	0	0
Dépôts et cautionnements	1 375	1 467
total	1 391	1 483

Les titres non consolidés à l'actif du bilan représentent les titres de la société GIAC pour 15 K€.

La participation GIAC est inférieure à 10 %.

Les dépôts et cautionnements correspondent principalement aux dépôts de garantie sur le bâtiment des Ulis pour 850K€ et un crédit vendeur sur le bâtiment de 400 K€

6.3.1.4. CREANCES D'IMPOTS ET IMPOTS DIFFERES ACTIF EN K€

	Montant début de l'exercice	Ecart de conversion	Augmentations	Diminutions	Variation de périmètre	Montant fin de période
Crédit impôt recherche	5 487		1 019			6 506
Crédit impôt compétitivité emploi	191		270			461
Impôt différé actif	1 104	101		38		1 166
Total	6 782	101	1 289	38	0	8 133

	Montant brut 31/12/2014	A moins d'un an	A plus d'un an	Montant brut 31/12/2013
Crédit impôt recherche	6 506	2 677	3 829	5 487
Crédit impôt compétitivité emploi	461		461	191
Impôt différé actif	1 166	374	792	1 104
Total	8 133	3 051	5 082	6 782

6.3.2. ACTIFS COURANTS

6.3.2.1. STOCKS ET EN COURS EN K€

Stocks et en cours	31/12/2014			31/12/2013
	Brut	Provisions	Net	Net
Matières premières et consommables	6 712	1 332	5 380	6 611
Travaux en cours	1 750	63	1 687	1 645
Produits Finis	3 755	181	3 574	3 273
Marchandises	5 017	816	4 201	3 569
total	17 234	2 392	14 842	15 098

6.3.2.2. CREANCES CLIENTS ET AUTRES DEBITEURS EN K€

	Montant 31/12/2014	A moins d'un an	A plus d'un an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans
Clients douteux ou litigieux	733	733		
Autres créances clients	9 304	9 304		
Total clients	10 037	10 037	0	0
Avances et acomptes versés sur commandes	292	292		
Créances sur personnel et organismes sociaux	51	51		
Créance d'impôt	6 967	2 677	4 290	
TVA et autres taxes	323	323		
Cautions versées	166	166		
Créances liées à l'affacturage	425	425		
Subventions	672	672		
Débiteurs divers	102	102	0	
Autres débiteurs	8 998	4 708	4 290	0
Provision autres débiteurs	5	5		
Total autres débiteurs	9 003	4 713	4 290	0
Charges constatées d'avance	756	756		
Total clients et autres débiteurs	19 796	15 506	4 290	0

	Montant 31/12/2013	A moins d'un an	A plus d'un an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans
Clients douteux ou litigieux	711	711		
Autres créances clients	9 692	9 692		
Total clients	10 403	10 403	0	0
Avances et acomptes versés sur commandes	108	108		
Personnel et comptes rattachés	47	47		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	26	26		
Créance d'impôt	5 678	1 132	4 546	
Taxe sur la valeur ajoutée	146	146		
Autre impôts, taxes et vers. as.	19	19		
avances fournisseurs	210	210		
Créances liées à l'affacturage	811	811		
Subventions	541	541		
Débiteurs divers	123	123	0	
Autres débiteurs	7 709	3 163	4 546	0
Provision autres débiteurs	0	0		
Total autres débiteurs	7 709	3 163	4 546	0
Charges constatées d'avance	763	763		
Total clients et autres débiteurs	18 875	14 329	4 546	0

Les antériorités des créances clients au 31 décembre sont les suivantes (en K€) :

	Montant brut 31/12/2014	Dépréciation 31/12/2014	Montant brut 31/12/2013	Dépréciation 31/12/2013
Créances non échues	6 635		6 509	8
Créances échues 0 à 30 jours	1 795		2 027	
Créances échues 31 à 120 jours	620		848	
Créances échues 121 à 1 an	178	1	288	80
Créances échues supérieures à 1 an	808	732	730	623
Total Créances	10 037	733	10 403	711

6.3.2.3. DEPRECIATIONS EN K€ :

Nature des dépréciations	Montant début de l'exercice	Ecart de conversion	Augment. dotations	Diminutions reprises	Variation périmètre	Montant fin de l'exercice
- Immobilisations Financières	949		105			1 054
- Stocks et en cours	1 795	43	2 172	1 618		2 392
- Comptes clients	711	6	124	108		733
- Autres débiteurs	0		6			6
Provisions pour dépréciation:	3 455	49	2 407	1 726	0	4 185

Les dépréciations liées aux immobilisations financières concernent les titres de la société MEDSURGE qui a cessé ses activités en 2010 pour 949K€ et la dépréciation du fonds de garantie GIAC pour 105K€.

6.3.2.4. TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

Au 31 décembre 2014, la trésorerie dont dispose le Groupe comprend les éléments suivants en K€ :

- Disponibilités	4 765
Total	4 765

6.3.3. CAPITAUX PROPRES

6.3.3.1. COMPOSITION DU CAPITAL

En nombre d'actions	
Nombre d'actions au 1er janvier 2014	6 397 917
Augmentation de capital	1 697 948
BSA exercés	0
options de souscriptions exercées	150
Nombre d'actions au 31 décembre 2014	8 096 015

Une augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires, d'un montant global brut, prime d'émission comprise, de 4 346 746,88 euros après usage de la clause d'extension, a été lancée en novembre 2014 et clôturée le 8 décembre 2014. Les 1 697 948 actions nouvelles offertes dans le cadre de cette opération après usage de la clause d'extension, au prix unitaire de 2,56 euros, ont toutes été souscrites en numéraire, dont une partie à hauteur de 725 290,53 € par compensation de créances obligataires OCEANES. Cette augmentation de capital a fait l'objet d'une note d'opération ayant reçu le visa de l'AMF n° 14-603 du 18 novembre 2014.

Au terme de cette opération, le nombre d'actions, de 1 euro de valeur nominale, composant le capital social a été porté de 6 398 067 à 8 096 015.

Au 31 décembre 2014, ces 8 096 015 actions de 1 € chacune sont entièrement libérées, et représentent un capital de 8 096 015 € ; Elles sont détenues au 31 décembre 2014 par :

	Nb d'actions	% du capital	Nb droits de vote	% droits de vote (1)
Eurodyne	915 771	11,31%	1 578 993	17,65%
A. de Salaberry	268 742	3,32%	314 232	3,51%
Sous total Concert (2)	1 184 513	14,63%	1 893 225	21,17%
Alto Invest	204 816	2,53%	204 816	2,29%
Bluebird Venture	172 720	2,13%	272 720	3,05%
Autre dont public	6 533 966	80,71%	6 573 585	73,49%
Total	8 096 015	100,00%	8 944 346	100,00%

(1) Les pourcentages de droits de vote exprimés dans ce tableau sont calculés sans tenir compte des actions auto-détenues par la Société qui sont privées de droits de vote en application des dispositions de l'article L.225-210 du Code de commerce..

(2) La société EURODYNE est une société anonyme holding de droit luxembourgeois, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B-10646. Le capital de la société EURODYNE est détenu majoritairement par Monsieur Alain de Salaberry, son Président. EURODYNE et Monsieur Alain de Salaberry sont présumés de concert en application des dispositions de l'article L.233-10 du Code de commerce.

Information sur les options de souscriptions et les BSAR :

	Plan 10	BSAR
Date AG	18/06/2009	22/06/2010
Date CA	15/09/2009	20/07/2010
Nb total d'options / bons émis		
Nb total d'actions pouvant être souscrites	97 550	216 000 ²
Dont :		
Par les mandataires sociaux	3 000	216 000 ²
Par les dix premiers attributaires salariés	10 000	-
Point de départ de l'exercice des options	16/09/2009	20/07/2010
Date d'expiration	15/09/2014	30/06/2015
Prix de souscription	4,50 € ¹	6 €
Nombre d'actions souscrites au 31/12/14	550	0
Options/bons exercés au 31/12/14	550	0
Options/bons annulés au 31/12/14 (validité du plan : 15.09.14)	97 000	-
Options/bons restants au 31/12/14	0	200 000

Il est précisé qu'aux fins de préserver les droits des titulaires d'options en suite de la réalisation de l'augmentation de capital visée au paragraphe 4 du présent rapport de décembre 2012 (note d'opération ayant reçu le visa AMF n°12-604 du 17 décembre 2012), le Directoire de la Société a procédé à l'ajustement du prix d'exercice des options de souscription encore en vigueur, conformément aux stipulations du plan d'attribution n°10. En conséquence le prix d'exercice des options de souscription du plan n°10 est, depuis le 16 janvier 2013, désormais de 3,24 euros.

2 Compte tenu des ajustements de la parité d'exercice visant à préserver les droits des titulaires de BSAR consécutivement aux augmentations de capital réalisées avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires en décembre 2012 (note d'opération ayant reçu le visa AMF n°12-604 du 17 décembre 2012) et novembre 2014 visées au paragraphe 15.2 du présent rapport de gestion. La parité d'exercice est de 1,08 action nouvelle pour un BSAR depuis le 18 décembre 2014.

6.3.3.2. ECART DE CONVERSION

L'écart de conversion consolidé est négatif de (670) K€ au 31 décembre 2014.

Cet écart de conversion consolidé résulte principalement et mécaniquement de la baisse du dollar par rapport au taux historique appliqué lors de la prise de participation du Groupe dans les filiales américaines en juillet 1998.

La variation de ce poste sur l'année entraîne une amélioration de 1 652 K€ des fonds propres du Groupe, dû à l'évolution de la parité dollar/euro sur la période.

Taux de change :

Bilan		P&L		Variation	
Taux de clôture		Taux moyen		Bilan	Résultat
31/12/2014	31/12/2013	2014	2013	31/12/2014	2014
1,2141	1,3791	1,3288	1,3282	(0,1650)	0,0007

6.3.4. PASSIFS NON COURANTS

6.3.4.1. PASSIFS FINANCIERS EN K€

Etat des passifs financiers non courants	Montant brut 2014	A plus d'un an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Montant brut 2013
Océane	0	0	0	4 656
Micado	2 800	2 800	0	2 800
Autres emprunts	1 932	1 592	340	1 850
Autres Passifs Financiers	109	109	0	270
Total emprunts et passifs financiers	4 841	4 501	340	9 576

Quantel a émis un emprunt obligataire de 2,8M€ en décembre 2012. Cet emprunt obligataire représenté par 28 obligations de 100.000 euros a été intégralement souscrit par le fonds Micado France 2018. Ces obligations sont cotées sur le marché Alternext.

Le 18 septembre 2007, Quantel a procédé à l'émission d'un emprunt convertible ou échangeable en actions nouvelles ou existantes (OCEANE). Les termes et les conditions de ces OCEANE ont été modifiés par les assemblées générales des porteurs d'OCEANE du 14 décembre 2012 et du 4 décembre 2013.

Les principales caractéristiques de cet emprunt au 31 décembre 2014 sont les suivantes :

- Nombre d'obligations émises : 295 953
- Nombre d'obligations en circulation au 31 décembre 2014 : 152 681
- Valeur nominale des obligations : 26 euros
- Prix d'émission des obligations : au pair
- Taux de rendement actuariel brut : 6% à la date de règlement des obligations (en l'absence de conversion et/ou échange d'actions et en l'absence d'amortissement anticipé)
- Amortissement normal des obligations : en totalité le 2 janvier 2015 par remboursement au pair

- Remboursement anticipé au gré de la Société à compter du 1er janvier 2011 sous certaines conditions
- Ratio de conversion ou d'échange d'actions : 1,04 action pour 1 obligation pour la branche « A » et à compter du 1^{er} décembre 2014, 26 actions pour 5 obligations pour la branche « B ».
- Possibilité d'exigibilité anticipée des OCEANE, aux seules fins de libérer par voie de compensation avec les créances obligataires le prix de souscription des actions à émettre dans le cadre d'augmentations de capital et/ou d'émissions de valeurs mobilières donnant accès au capital.

6.3.4.2. AUTRES PASSIFS NON COURANT EN K€

Nature des provisions non courantes	Montant début de l'exercice	Ecart de conversion	Augment. dotations	Diminutions reprises	Ecarts actuariels	Montant fin de l'exercice
- indemnités départ à la retraite	723		19		314	1 056
- Autres provisions pour charges	0					0
Provisions pour risques et charges:	723	0	19	0	314	1 056

Le taux pris en compte pour l'actualisation est de 1.49% en 2014 contre 3% pour 2013.

6.3.5. PASSIFS COURANTS

6.3.5.1. PROVISIONS EN K€

Nature des provisions courantes	Montant début de l'exercice	Ecart de conversion	Augment. dotations	Diminutions reprises	Ecarts actuariels	Montant fin de l'exercice
- Garanties données aux clients	255	7	81	51	0	292
- indemnités départ à la retraite	19	0	92	0	0	111
- Autres provisions pour charges	74	0	40	0	0	114
- Provision sur cession Derma	314	0	0	314	0	0
Provisions pour risques et charges:	662	7	213	365	0	517

Les dotations et les reprises de provisions prises individuellement n'ont pas un montant significatif.

6.3.5.2. PASSIFS FINANCIERS EN K€

Etat des passifs financiers courants	Montant brut 2013	Montant brut 2014	A moins d'un an	A plus d'un an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans
Océane	0	3 970	3 970	0	
Autres emprunts	2 106	1 388	1 285	103	0
Financement Crédits d'Impôts	3 544	5 226	5 226		
Concours bancaires	2 944	3 156	3 156		
Autres Passifs financiers	484	449	449	0	0
Total emprunts et passifs financiers	9 078	14 189	14 086	103	-

Conformément aux normes IFRS, la société a reclassé ses dettes financières non courantes dont les covenants ne sont plus respectés en dettes courantes (cf § 6.5.1).

Cependant, malgré le non respect de ces covenants conditionnant le maintien de ces concours bancaires, les établissements n'ont pas, à la date du rapport, indiqué avoir l'intention de s'en prévaloir. Ainsi, malgré le classement en dette courante, les échéances mentionnées ci-dessus respectent les derniers échéanciers reçus et peuvent dépasser l'année.

Le crédit d'impôt recherche 2013 (1 618€) a été cédé en garantie d'une avance renouvelable annuellement de 1 439K€. Le financement des crédits d'impôt recherche 2010 à 2013 s'élève à 4 816K€ au 31 décembre 2014.

6.3.5.3. DETTES DIVERSES EN K€

Etat des dettes diverses	31/12/2014	31/12/2013
Avances clients	327	422
Personnel (Congés payés et charges sociales)	3 469	3 603
Impôts et taxes	360	586
Dettes sur immobilisations	95	129
Clients avoir à établir	32	206
Subventions constatées d'avance	531	87
Produits constatés d'avance	567	1 616
Dettes courantes Diverses	61	0
Total dettes diverses	5 442	6 649

6.4. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

6.4.1. CHIFFRE D'AFFAIRES

Ventilation du chiffre d'affaires en K€ :

Ventilation du chiffre d'affaires	31/12/2014	31/12/2013
- Ventes France	12 231	11 657
- Ventes Export	39 071	42 284
Total du chiffre d'affaires	51 302	53 940

Répartition des ventes export par pays de destination en K€ :

PAYS	31/12/2014	% du CA export	31/12/2013	% du CA export
Etats Unis	9 445	24%	9 369	22%
Chine	4 063	10%	4 861	11%
Israël	2 580	7%	5 356	13%
Allemagne	1 949	5%	2 268	5%
Inde	1 238	3%	2 158	5%
Autres pays	19 796	51%	18 272	44%
Total	39 071	100%	42 284	100%

6.4.2. INFORMATION SECTORIELLE

En application d'IFRS 8 « Secteurs opérationnels », les informations présentées sont fondées sur le reporting interne utilisé par la Direction pour l'évaluation de la performance..

Le groupe a mis en place, depuis 2011, un reporting basé sur les 2 principales divisions du groupe :

- ISLD : Industrial & scientific Laser Division,
- Medical : Ophtalmologie.

Les données comparables sur deux exercices sont présentées dans les tableaux ci-dessous :

Information sectorielle	31/12/2014			31/12/2013		
	ISLD	Medical	Global	ISLD	Medical	Global
CA	26 077	25 225	51 302	28 086	25 854	53 940
Contribution après matières, MOD, R&D et frais commerciaux	5 130	3 840	8 970	6 196	5 215	11 411
G&A			(9 285)			(9 971)
Résultat financier			(753)			(769)
Résultat non courant			0			(236)
IS			(38)			(215)
Résultat Net avant résultat des activités abandonnées			(1 105)			221
Résultat net des activités abandonnées			0			(560)
Résultat net total			(1 105)			(339)

*La division ISLD fabrique les Lasers médicaux. Une partie de la marge médicale se situe donc dans la division ISLD.

6.4.3. FRAIS DE DEVELOPPEMENT

Le montant des frais de développement sur 2014 s'élève à 6 497K€ et se ventile comme suit :

Frais de R&D	31/12/2014	31/12/2013
R&D immobilisés	2 817	3 514
R&D sur contrats & subventions	3 378	3 138
R&D passés en charges	302	351
Montant Brut	6 497	7 003
Amortissements de la période	2 111	2 048

Les frais de développement immobilisés se décomposent en :

Période	31/12/2014	31/12/2013
Achats	236	976
Frais de personnel	2 224	2 443
Autres charges	357	95
Total	2 817	3 514

Ils ont été déduits des charges correspondantes.

6.4.4. PERSONNEL

Effectif moyen	2014	2013
France	229	246
USA	62	58
Total	291	304

En France, un contrat de participation Groupe a été négocié en 2013 avec les organes représentatifs de QUANTEL et QUANTEL MEDICAL. Celui-ci prévoit une répartition des participations de chaque société entre l'ensemble des salariés des sociétés françaises du Groupe, pour moitié de manière égalitaire et pour moitié au prorata des salaires.

En 2014, le montant total des sommes distribuées au titre de la participation de l'exercice clos le 31 décembre 2013 représenta 111 K€.

Aucune participation n'a été enregistrée pour l'exercice 2014.

6.4.5. PROVISIONS EN K€

Provision	Augment. dotations	Reprises		Solde
		consommées	non conso.	
- Garanties données aux clients	81	24	27	30
- indemnités départ à la retraite	111		0	111
- Litiges	40		0	40
- Stocks et en cours	2 172	26	1 592	554
- Comptes clients	124	28	80	16
- Autres débiteurs	6		0	6
Total provisions courantes	2 534	78	1 699	757
- comptes clients				0
- stock et en cours				0
- Cession Derma		314		(314)
Total des provisions incluses dans le poste autres charges et produits opérationnels et activité abandonnée	0	314	0	(314)
Total provisions autres produits et charges opérationnels et non opérationnels	2 534	392	1 699	443

6.4.6. AUTRES PRODUITS ET AUTRES CHARGES EN K€

Autres produits - autres charges	31/12/2014	31/12/2013
Crédit impôt recherche	1 111	1 181
Redevances/licences	(93)	(59)
Jetons de présence	(30)	(30)
Pertes sur créance irrécouvrable	(80)	0
+/- Value sur cessions d'actifs	0	(60)
Regularisations	(35)	18
Pénalités	0	(67)
Pertes/Gains sur exercices antérieurs	0	0
Divers	(10)	0
Total	863	984

6.4.7. LOCATIONS EN K€

Locations simples	31/12/2014	2015	suivantes	totales
Locations Immobilières	1 354	1 311	3 819	6 484
Location matériel de bureau	306	149	61	516
Location véhicules	291	269	307	867
Total Locations	1 951	1 729	4 187	7 867
Locations en crédit bail				
Total Locations immobilières en Crédit bail	36	39	83	158

6.4.8. AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERES EN K€

Autres produits et charges financières	31/12/2014	31/12/2013
Différences de change	147	18
Dépréciation Caution	(105)	
Total	42	18

6.4.9. IMPOTS EN K€

Impôts	31/12/2014	31/12/2013
impôts	0	(5)
Impôts différés d'exploitation	38	219
Total	38	215

6.4.10. SITUATION FISCALE – IMPOTS DIFFERES EN K€

Présentation de la décomposition de l'impôt sur les bénéfices :

Sociétés intégrées	2014	2013
Total Crédits d'impôts recherche	(1 111)	(1 181)
Total Crédits d'impôts apprentissage	0	(5)
Total impôts sur les bénéfices dus	0	0
Total impôts sur les bénéfices différés	38	219
Total	(1 073)	(966)

Chez QL USA, les conditions de constatation des actifs d'impôts différés étant respectées, le Groupe active les différences temporaires déductibles de Quantel USA, et comptabilise ainsi une charge d'impôt différé de 38K€.

Le groupe fiscal français est déficitaire et, par conséquent, n'impute pas ses déficits fiscaux.

Toutefois, un impôt différé actif de 333 K€ a été comptabilisé en 2011. Le Groupe a choisi de limiter le montant des actifs d'impôts différés reconnus au titre des pertes fiscales à l'impôt calculé sur le bénéfice prévisionnel des deux années suivantes.

Tableau des taux :

	France	USA	Allemagne
Taux légal	33,33%	40,75%	29,64%
Taux appliqué y compris sur les impôts différés	33,33%	40,75%	

La preuve de l'impôt en K€ :

Elle consiste à effectuer le rapprochement entre la charge d'impôt totale comptabilisée dans le résultat comptable de l'exercice et la charge d'impôt théorique calculée en appliquant au résultat consolidé avant impôt le taux d'impôt applicable à l'entreprise consolidante sur la base des textes fiscaux en vigueur.

Résultat comptable avant impôt	(1 067)
Impôt théorique au taux de 33,33%	356
Incidence sur l'impôt théorique de	
Résultats taxés(déduits) à taux réduit	0
IS sur Déficits Imputés dans l'exercice	23
IS sur Déficits créés dans l'exercice	0
IS non comptabilisé sur Déficits créés/(perdus) dans l'exercice	(1 265)
Différentiels de taux d'imposition dans les filiales étrangères	(3)
Activation des impôts différés	38
Différences temporaires	389
Avoirs fiscaux et crédits d'impôts	0
Différences permanentes et autres éléments	463
Charge d'impôt réelle	0

Suivi des impôts différés en K€ :

Ouverture	1 104
Différence de change	101
Impôts différés sur activités abandonnées	0
Variation de résultat	(38)
Clôture	1 167

Suivi des déficits fiscaux non activés en K€ :

Sociétés intégrées	
Ouverture	8 771
Variation de périmètre	0
Différence de change	(0)
Différence de taux	0
IS non comptabilisé sur activité abandonnée	0
IS non comptabilisé sur Déficits (créés)/perdus dans l'exercice	1 288
Imputation des déficits	(23)
Soide	10 035
Déficit base à 33,33%	9 903
Déficit base à 40,75%	36
Déficit base à 29,64%	96
Total	10 035

(*) Le taux d'imposition retenu dans ce tableau pour estimer les créances d'impôts à venir liées aux déficits fiscaux imputables sur les bénéfices futurs est le taux d'impôt attendu.

La Société Quantel, tête de Groupe, intègre fiscalement la société Quantel Medical depuis 2001, la société Atlas Lasers depuis l'exercice 2003 et la société Sofilas depuis 2010.

En France, le groupe fiscal ayant comme tête de Groupe la société Quantel, dispose au 31/12/2014 de 24 994 K€ de déficits, soit 8 331 K€ d'impôts. La société QUANTEL SA dispose également de 4 714 K€ de déficits propres.

6.4.11. RESULTAT PAR ACTION

Nombre d'actions	31/12/2014	31/12/2013
Numérateur		
Résultat net	(1 105)	(339)
Dénominateur		
actions existantes	8 096 015	6 397 917
Stocks options	0	55 800
BSAR	216 000	200 000
Océane	158 788	179 092
Total des actions pour le calcul dilué par action	8 470 803	6 832 809
Résultat de base par action	(0,14)	(0,05)
Résultat dilué par action	(0,13)	(0,05)

6.5. AUTRES INFORMATIONS

6.5.1. ENDETTEMENT NET EN K€

Endettements nets	31/12/2013	Augmentation	Diminution	31/12/2014
Océane	4 656		687	3 970
Micado	2 800			2 800
Autres emprunts	3 956	800	1 437	3 319
Financement CIR et CICE	3 544	1 682		5 226
Concours bancaires	2 944	212		3 156
Total emprunts et passifs financiers	17 900	2 695	2 123	18 472
Autres Passifs financiers	754	20	215	559
Total passifs financiers	18 654	2 715	2 338	19 031
Trésorerie active	2 548	2 217		4 765
Endettement net total	16 107	498	2 338	14 266

Etat des emprunts et passifs financiers par monnaie étrangère	Euros	Dollars
Océane	3 970	
Micado	2 800	
Autres emprunts	3 319	0
Financement CIR et CICE	5 226	
Concours bancaires	3 156	0
Crédits vendeurs	0	
Total emprunts et passifs financiers	18 472	0

Quantel a émis un emprunt obligataire de 2,8M€ en décembre 2012. Cet emprunt obligataire représenté par 28 obligations de 100.000 euros a été intégralement souscrit par le fonds Micado France 2018. Ces obligations sont cotées sur le marché Alternext.

L'échéance des OCEANE a été repoussée au 2 janvier 2015 par l'assemblée générale des porteurs d'OCEANE du 14 décembre 2012.

L'endettement bancaire est de 9 526 K€ à taux fixe et de 8 649 K€ à taux variable. A fin 2013, il était de 10 842 K€ à taux fixe et de 7 602 K€ à taux variable.

Certains covenants conditionnant le maintien des concours bancaires dont bénéficie la Société ne sont plus respectés, sans toutefois que les établissements aient à la date du rapport indiqué avoir l'intention de s'en prévaloir.

La Société estime également, au vu de l'historique de ses relations avec ses banques et des récentes négociations concernant l'allongement de la durée des crédits moyen terme, que la probabilité de la survenance d'un tel risque est faible.

Sur 12 emprunts à moyen terme représentant 2 869 K€, trois emprunts, représentant un montant global de 393 K€ au 31 décembre 2014, comprennent des covenants.

Les principales caractéristiques de ces emprunts et les covenants correspondants sont les suivants :

Emprunts	Montants (en K€)	Échéance	Covenants
Emprunt n°2	177	2016	Dettes LMT + 50% Crédit bail / Cap. propres < 0,8 Dettes LMT + 50% Crédit bail / Cap. d'autofin. < 4
Emprunt n°3	73	2016	Capitaux propres positifs Cap. propres / Total bilan > 20% Dettes LMT + Crédit bail / Cap. d'autofin. < 4 Fonds de roulement positif
Emprunt n°4	143	2015	Dettes financières / Cap. Propres < 1 Dettes LMT + Crédit bail / Cap. d'autofin. < 3

Au 31 décembre 2014, aucun emprunt ne respecte l'intégralité de ses covenants.

Les concours bancaires sont constitués de :

- Financement CIR et CICE	5 226
- Moblisation de créances	2 169
- Crédits bancaires à court terme	300
- Découverts bancaires	688
Total	8 383

Les disponibilités sont constituées de :

- Disponibilités	4 765
Total	4 765
La position de trésorerie nette est de:	(3 618)

6.5.2. FAITS EXCEPTIONNELS ET LITIGES

Un contrôle fiscal portant sur la société Quantel SA est en cours et a fait l'objet de propositions de rectification interruptives de prescription portant sur le montant des crédits d'impôt recherche 2007 à 2010 pour un montant global de 3,6 M€ et notre dossier a été transmis au Ministère de la Recherche et de la Technologie pour avis. Le rapport de l'expert remet en cause l'éligibilité de certains projets pour des montants représentant environ 5% des montants déclarés. La société entend contester les conclusions de ce rapport. Le management de la société estime ainsi qu'il n'y a pas de risque significatif et est confiante sur le dénouement de ce contrôle.

Toutefois pour tenir compte des modifications de doctrine concernant les charges éligibles et leurs plafonds, une provision d'un montant de 226K€ a été enregistrée.

Un brevet portant sur des lasers de photocoagulation intégrant un scanner a été délivré en Europe, fin 2014, après plusieurs années de procédures. Quantel est en discussion avec le détenteur de ce brevet pour l'obtention d'une éventuelle licence et examine les différentes possibilités techniques pour sortir du cadre du brevet en l'absence d'accord. Sur la base des analyses qui lui ont été fournies par ses conseils américain et français en brevet, le Groupe estime ne pas enfreindre de brevets existants valides.

Les autres faits exceptionnels sont décrits dans la note 6.1 sur les faits caractéristiques de l'exercice.

A la connaissance de la Société, il n'existe pas de litige, arbitrage, procédure judiciaire ou gouvernementale ou fait exceptionnel ayant eu dans un passé récent ou susceptible d'avoir un impact significatif sur l'activité, la situation financière ou les résultats de la société et/ou du Groupe.

6.5.3. DEPRECIATIONS D'ACTIFS

Conformément aux règles et principes comptables décrits dans la note 6.2.8, les valeurs d'actifs sont regroupées par Unité Génératrice de Trésorerie (UGT). L'UGT correspond au niveau auquel le Groupe organise ses activités et analyse ses résultats dans son reporting interne.

Dans la mise en œuvre des tests de perte de valeur des Goodwill, le Groupe utilise l'approche suivante pour appréhender la valeur recouvrable de l'UGT : il estime la valeur d'utilité de l'UGT par application de la méthode des flux futurs de trésorerie actualisés.

Si la valeur comptable de l'UGT est supérieure au montant le plus élevé déterminé selon la méthode décrite ci-dessus (juste valeur ou valeur d'utilité), une perte de valeur est alors comptabilisée conformément aux principes décrits dans la note 6.2.8.

Les principales hypothèses utilisées pour réaliser les tests au titre de l'exercice 2014 sont les suivantes :

- Utilisation des budgets établis par le management du Groupe en tenant compte notamment des historiques d'évolution entre les données réalisées et les données budgétées.
- Prise en compte d'une période de budget à moyen terme et application par la suite d'un taux de croissance constant et limité compris entre 1% et 10%
- Actualisation des flux de trésorerie en retenant un taux compris entre 6% et 8% tenant compte des risques spécifiques liés au secteur d'activité.

Les tests de sensibilité appliqués aux différentes UGT ont consisté à faire varier :

- De plus ou moins 1 point les taux d'actualisation retenus
- De plus ou moins 10% le taux de croissance du chiffre d'affaires des deux premières années.

Lors des calculs de sensibilité, aucune modification raisonnable de la valeur des hypothèses clés n'a conduit à constater une dépréciation pour perte de valeur.

6.5.4. OPERATIONS INTERVENUES APRES LA CLOTURE

La Société a procédé au remboursement de la totalité des 152 681 OCEANE restant en circulation à leur échéance, début janvier 2015, pour un montant global de 4,2M€ intérêts compris. Depuis cette date, il ne reste plus aucune OCEANE en circulation (voir le paragraphe 16.4.4 du présent rapport pour de plus amples informations sur les OCEANE).

Aucun évènement significatif concernant le Société ou le Groupe n'est survenu depuis la clôture du dernier exercice et ne nous semble devoir être signalé.

6.5.5. PRINCIPAUX FLUX INTRA GROUPE

- Production de lasers, diodes Lasers et réalisation d'études de la société Quantel pour les sociétés Quantel Médical, et Quantel USA.
- Production de lasers de la Société Quantel USA pour la société Quantel SA .
- Octroi d'avance de trésorerie sous forme d'un compte courant rémunéré à 2% entre Quantel Médical et Quantel SA.
- Octroi d'avance de trésorerie sous forme d'un compte courant rémunéré à 2% à Atlas Lasers.
- Détachement de personnel de la société Quantel à la filiale Quantel Médical.
- Contribution aux frais de cotation sur le marché et de managements fees.
- Facturation à Quantel USA d'une redevance de marque.

6.5.6. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Cabinet ACEFI CL				Deloitte & associés			
	Montant en € (HT)		%		Montant en €(HT)		%	
	2 013	2 014	2 013	2 014	2 013	2 014	2 013	2 014
Audit								
<u>- Commissariat aux Comptes, Certification, examen des comptes individuels et consolidés</u>								
- Quantel	45 500	45 500	66%	65%	45 500	45 500	69%	75%
- Filiales intégrées globalement	17 500	18 400	25%	26%	0	0	0%	0%
<u>- Autres diligences et prestations directement liées à la mission des commissaires aux comptes</u>								
- Quantel (1)	5 750	5 800	8%	8%	20 600	15 000	31%	25%
- Filiales intégrées globalement				0%				
Sous total	68 750	69 700	100%	100%	66 100	60 500	100%	100%
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
- Juridique, fiscal, social								
- Autres (à préciser si > 10%des honoraires d'audit)								
Sous total								
TOTAL	68 750	69 700	100%	100%	66 100	60 500	100%	100%

(1) Subventions et augmentation de capital

6.5.7. RISQUE DE CHANGE

Les ventes du Groupe sont réalisées pour l'essentiel dans la monnaie du pays qui fabrique : euros en France et dollars aux USA. Les flux entre les achats et les ventes étant voisins, le risque de change est minime. Par contre, Quantel USA se finance en dollars et le Groupe supporte un risque de change sur les créances et dettes de Quantel USA.

Enfin dans l'hypothèse d'une augmentation (diminution) du cours du dollar exprimé en Euros de 1% en 2014, le chiffre d'affaires consolidé aurait augmenté (diminué) de 158K€ soit 0,31% et le résultat net de 10K€ soit 0,91%.

6.5.8. RISQUE DE TAUX

Les emprunts bancaires contractés par le Groupe sont généralement assortis d'un taux indexé sur les taux de marché. En ce qui concerne les dettes financières, le taux moyen consolidé ressort à 4,49%. Une augmentation (diminution) des taux d'intérêts de 1% aurait entraîné une diminution (augmentation) du résultat net de 81K€ soit 7,35% au 31/12/14.

6.5.9. RISQUE DE LIQUIDITE

Au 31 décembre 2014, le Groupe disposait d'une trésorerie nette négative de 3,6 M€ et d'une trésorerie disponible de 4,8M€. Plus globalement, les encaissements clients et règlements fournisseurs s'opèrent dans des conditions normales, sans délais ou retards significatifs.

Les autres éléments relatifs à l'endettement du Groupe sont décrits aux paragraphes 6.3.4.1, 6.3.5 et 6.5.1.

La Direction considère que la continuité d'exploitation n'est pas remise en cause comme expliqué dans les principes et méthodes comptables retenus (§6.2)

6.5.10. RISQUE BREVET

Sur la base des analyses qui lui ont été fournies par ses conseils américain et français en brevet, le Groupe estime ne pas enfreindre de brevets existants valides. Cependant, un brevet portant sur des lasers de photocoagulation intégrant un scanner a été délivré en Europe, fin 2014, après plusieurs années de procédures. Quantel est en discussion avec le détenteur de ce brevet pour l'obtention d'une éventuelle licence et examine les différentes possibilités techniques pour sortir du cadre du brevet en l'absence d'accord.

6.5.11. ASSURANCES

Les différentes sociétés du Groupe sont couvertes par les assurances nécessaires à une bonne couverture des risques :

- assurances pertes d'exploitation permettant aux sociétés de redémarrer dans de bonnes dispositions après un sinistre majeur,
- assurances responsabilité civile couvrant en particulier les risques utilisateurs,
- assurances standard pour les autres risques : vol, incendie, transport etc.

Le montant global cumulé des risques couverts en responsabilité civile s'élève à 17 M€.

Le montant des risques couverts pour la partie immobilisations s'élève à 41 M€.

Le montant global des risques couverts pour la partie perte d'exploitation s'élève à 29 M€.

Au total les primes d'assurances payées par le Groupe représentent : 293 K€.

Ces couvertures sont gérées de façon globale pour les sociétés européennes et de manière indépendante pour les sociétés américaines.

6.5.12. ENGAGEMENTS HORS BILAN

- Cautions donnés sur marchés : 16 K€
- Cession en garantie de créances professionnelles : 7 395 K€ dont 4 815 K€ pour les crédits d'impôt recherche 2010 à 2014 et le Crédit Impôt Compétitivité Emploi 2013 & 2014 pour 411 K€
- Billet à ordre : 361 K€
- Encours Factor : 2 175 K€

Le fonds de commerce de la Société Quantel Médical a été nanti au 1er rang pour un montant restant dû de 116 K€ au profit de la Banque Populaire du Massif Central et au 2e rang pour un montant de 154K€ au profit de la Banque Nuger. Les titres de la société Quantel Médical ont été nantis au profit de la BNP pour le compte d'un pool bancaire composé de la BNP-Société Générale-Crédit Agricole-Fortis-HSBC et Le Crédit Lyonnais pour un montant restant dû de 418 K€ au 31/12/2014.

En complément du nantissement du fonds de commerce de la Société Quantel Médical donné en garantie d'un prêt de la Banque Populaire du Massif Central (116 K€ restant dus au 31/12/2014), la Société Quantel s'est portée caution solidaire à hauteur de 100% du capital.

En complément d'une garantie donnée par OSEO d'un prêt de la Société Générale à hauteur de 60% de l'encours du prêt (222 K€ restant dus au 31/12/2014), la Société Quantel s'est portée caution solidaire à hauteur de 40 % de l'encours du prêt.

Les créances commerciales et le stock de Quantel USA ont été donnés en garantie de la ligne de crédit de la Rocky Mountain Bank ((1 750 K\$ non utilisés au 31 décembre 2014))

6.5.13. REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Le montant des rémunérations allouées, au titre de l'exercice, aux membres des organes d'administration, de direction et de surveillance se décompose comme suit :

- Conseil de surveillance : 30 K€
- Membres du directoire : 792 K€.